

PLAN CLIMAT

de la MRC du Fjord-du-Saguenay



Démarche



MRC du
Fjord-du-Saguenay

Le plan climat de la MRC a pour objectif d'adapter ses processus, ses infrastructures, son économie locale, ses communautés et leurs modes de vie aux changements climatiques.

Il vise également à réduire les émissions de gaz à effet de serre, tout en préservant les écosystèmes et la qualité de vie de sa population d'aujourd'hui et de demain.



Le Plan climat au cœur des orientations de la MRC

Vision

Partenaire incontournable, la MRC du Fjord-du-Saguenay est reconnue pour son dynamisme et sa capacité à harmoniser croissance économique, gestion du territoire et développement des collectivités.

Partenariat

- Devenir un leader dans la concertation des acteurs socioéconomiques du territoire pour que tous travaillent de concert au développement de l'une des plus vastes MRC du Québec.

Communauté

- Miser sur le développement et la vitalité des municipalités afin d'offrir des environnements prospères et favorables à l'épanouissement de tous les citoyens.

Territoire

- Mettre en valeur notre territoire en favorisant une utilisation réfléchie et durable de ses ressources exceptionnelles, au profit des générations futures.

Objectifs du Plan climat

Élaborer un plan
d'action efficace afin
d'orienter les actions
futures de la MRC :



Atténuation

- Réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) grâce à des mesures d'atténuation adaptées.



Adaptation

- Renforcer la capacité d'adaptation du territoire afin de mieux faire face aux impacts des changements climatiques actuels et futurs.



Transition climatique

- Accompagner et soutenir la transition climatique auprès des municipalités, des organisations et de la population.



Un processus en plusieurs étapes

Comprendre

- Identifier et analyser les risques climatiques.
- Réaliser l'inventaire des émissions des gaz à effet de serre (GES).

Consulter

- Consulter les municipalités, les groupes spécifiques ainsi que les citoyennes et citoyens du territoire.

Réaliser

- Déposer le plan d'action du Plan climat et en assurer le suivi.

2025

2026

2027

- Mener des consultations et un sondage en ligne auprès des publics cibles.

Comprendre

- Fixer une cible de réduction des GES ambitieuse et réaliste.
- Définir des mesures de réductions des émissions de GES.
- Déterminer des objectifs et des mesures d'adaptation.

Élaborer



Portrait climatique du territoire de la MRC

Le portrait climatique présente un aperçu de l'évolution des phénomènes climatiques à moyen et à long terme sur le territoire de la MRC du Fjord-du-Saguenay.

L'analyse se base sur plusieurs scénarios qui illustrent comment le climat pourrait changer selon les quantités de gaz à effet de serre émises.



Printemps

- Les crues et les inondations causées par des accumulations de glace risquent de se produire plus tôt.
- Les débits d'eau pourraient être plus élevés.
- La saison des feux de forêt pourrait commencer plus tôt.



Été

- Les journées avec une chaleur intense seraient plus nombreuses.
- Les vagues de chaleur pourraient être plus fréquentes.
- Les feux de forêt pourraient être plus fréquents et plus intenses.



Automne

- La pluie pourrait être plus abondante.
- La saison des feux de forêt pourrait se terminer plus tard.
- La période de gel pourrait arriver plus tard.



Hiver

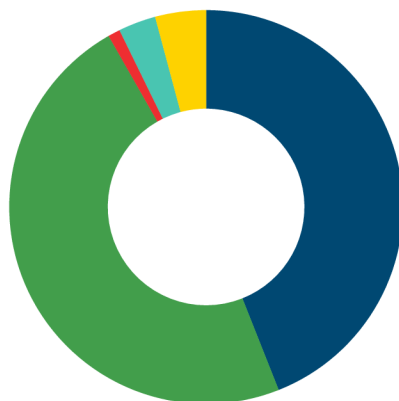
- La pluie pourrait être plus abondante.
- Des accumulations de glace pourraient causer des inondations.
- Les épisodes de gel et de dégel pourraient être deux fois plus nombreux.

Inventaire de gaz à effet de serre (GES)

Les inventaires de gaz à effet de serre (GES) permettent de dresser un portrait des émissions générées par la collectivité de la MRC du Fjord-du-Saguenay afin d'orienter les actions de réduction des GES sur son territoire.

Volet corporatif

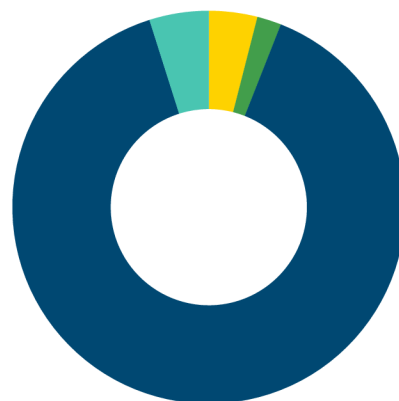
Regroupe les émissions de GES provenant des bâtiments municipaux et autres installations, des véhicules et équipements motorisés municipaux ainsi que ceux de leurs sous-traitants, de même que du traitement des eaux usées.



Traitement et rejet des eaux usées	48.1 %	
Véhicules et équipements motorisés	44,3 %	
Bâtiments et autres installations	4,2 %	
Travaux forestiers	3.1 %	
Fuites de réfrigérants	0,3 %	

Volet collectif

Regroupe les émissions de GES provenant des activités de l'ensemble du territoire de la MRC, incluant les bâtiments résidentiels, institutionnels et commerciaux, ainsi que le transport et la gestion des matières résiduelles de la collectivité.



Transport de la collectivité	89,4 %	
Matières résiduelles	4,9 %	
Résidentiel	4 %	
Commercial et institutionnel	1.7 %	



Partenaire financier

La réalisation du Plan climat est possible grâce au soutien financier du gouvernement du Québec, dans le cadre du Plan pour une économie verte 2030 et du programme Accélérer la transition climatique locale (ATCL).



Partenaires de la démarche

